



DE VOTRE PARCOURS

LES MARDIS DU CONSEIL

1^{er} mardi de chaque mois, de 14 h à 16 h

Nos partenaires sont à votre disposition pour vous conseiller sur votre projet de création d'entreprise. Vous trouverez des réponses à toutes vos questions pour :

- *financer votre projet*
- *gérer votre entreprise*
- *vous protéger ainsi que votre famille*
- *accomplir les formalités de l'entreprise*

CONSEIL INDIVIDUEL

Nos conseillers répondent à vos questions par téléphone et/ou sur rendez-vous pour :

- *approfondir votre projet*
- *vous aider à formaliser vos dossiers de financement et d'aides*
- *vous conseiller sur les modalités de création d'une entreprise*

VOS CONTACTS

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Grenoble

PÔLE CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

Tél. : 04 76 70 82 33
e-mail : pfa@cma-grenoble.fr
www.cma-grenoble.fr

Heures d'ouverture au public :

lundi au jeudi
8 h 45 à 11 h 45 - 13 h à 16 h
vendredi
8 h 45 à 11 h 45

Accès :

Tram A ou B - Arrêt St-Bruno
Tram C - Arrêt Vallier-Jaurès
Parking Lionel Terray



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Isère - Grenoble

32 rue de New-York
38026 Grenoble cedex 1
Tél. : 04 76 70 82 09
Fax : 04 76 70 82 59
www.cma-grenoble.fr



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Isère - Grenoble

PÔLE
CRÉATION ET REPRISE
D'ENTREPRISE

RÉUSSIR
VOTRE CRÉATION
D'ENTREPRISE

Création : B. Fouquet - 06 76 17 79 28

avec le soutien
de nos partenaires privilégiés :



Rhône-Alpes



agefiph



BANQUE POPULAIRE
DES ALPES



Crédit Mutuel



OSER ET ALLER PLUS LOIN

VOTRE PARCOURS POUR CRÉER VOTRE ENTREPRISE

LES ÉTAPES INDISPENSABLES

Je suis

- 1 **Information**
Inscription et participation
à la réunion Futurs Artisans
- 2 **Entretien individuel**
avec un conseiller spécialisé
- 3 **Accompagnement**
stage de préparation à l'installation
(inscription payante)
- 4 **Suivi dans sa totalité du**
stage de préparation à l'installation
- 5 **Entretien individuel d'évaluation**
de votre projet à la fin du
stage de préparation à l'installation
- 6 **Prise de rendez-vous et retrait de la liste**
des pièces justificatives à fournir auprès
du **Département Formalités**
- 7 **Rendez-vous pour l'immatriculation auprès**
du **Département Formalités**
avec toutes les pièces justificatives

FUTUR CHEF D'ENTREPRISE

CHEF D'ENTREPRISE

LES 4 ÉTAPES GAGNANTES

1^{ÈRE}
ÉTAPE

L'INFORMATION POUR PRÉPARER VOTRE PROJET

Réunion indispensable, uniquement sur inscription
en téléphonant au 04 76 70 82 33
Tous les lundis de 8h45 à 12h en salle Jean Marandjian

Réunion Futurs Artisans

Cette réunion permet de répondre
à vos principales questions pour préparer
dans les meilleures conditions votre projet
de création d'entreprise.



2^{ÈME}
ÉTAPE

L'ENTRETIEN POUR VALIDER VOTRE PROJET

Entretien individuel avec un conseiller ⁽¹⁾

Il permet de vérifier l'adéquation entre votre
projet et votre profil : qualification, besoin en
formation, financement du projet, aides possibles,
préconisations.

3^{ÈME}
ÉTAPE

L'ACCOMPAGNEMENT POUR RÉUSSIR VOTRE PROJET

Stage de préparation à l'installation

Stage obligatoire avant l'immatriculation.⁽²⁾

- Ce stage permet de travailler à la faisabilité
de votre projet, de le structurer et de le construire.
- Formation collective
- Formation individualisée en atelier⁽¹⁾

4^{ÈME}
ÉTAPE

L'ATTESTATION POUR FAIRE ABOUTIR VOTRE PROJET

Ce parcours se termine par un entretien individuel
avec un conseiller pour approfondir le projet ⁽¹⁾.
L'attestation permettant l'immatriculation
auprès du **Département Formalités**
est remise lors de cet entretien.

⁽¹⁾ avec la participation financière du Conseil Régional Rhône-Alpes
et du Fonds Social Européen ou du Conseil de la Formation Régional.

⁽²⁾ conditions d'inscription et de coût : se renseigner auprès du Pôle Création
et Reprise d'entreprise.

